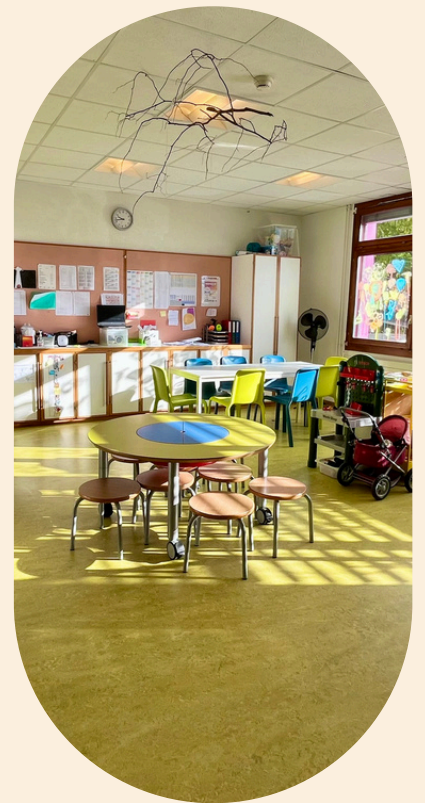




# RAPPORT ANNUEL



**2025**

**FONDATION DES STRUCTURES POUR  
L'ENFANCE ET LA JEUNESSE**

# Sommaire

L'édito du président	p3
Le message de la direction	p4
La Fondation	p6
Les structures d'accueil	p8
2025 : les points forts	p13
Quelques données RH	p14
La FSEJ en quelques chiffres	p16
Le financement	p18

# L'édito du président du Conseil

Vous tenez entre vos mains ou avez sur votre écran, le premier rapport d'activité de la Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse de Lutry. Destiné aussi bien aux membres du législatif de la Commune qu'aux familles et à toutes les personnes intéressées de près ou de loin par les activités liées à l'accueil collectif de jour.

La fondation agit au travers d'un cadre très normé. La loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) définit le cadre légal. Deux cadres de références, l'un pour le préscolaire et l'autre pour le parascolaire, fixent les standards minimaux permettant d'exploiter des structures, le tout sous la supervision du service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE).

Depuis plusieurs années, la fondation grandit de manière soutenue afin de répondre à la demande croissante des parents. Depuis 2021, quatre nouvelles structures parascolaires ont été ouvertes pour un total de 107 places, une nurserie de 19 places et dix places supplémentaires en préscolaire ont pu être créées grâce à la réévaluation des locaux.

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à la direction ainsi qu'au personnel administratif et éducatif qui œuvrent jour après jour pour assurer une prise en charge de qualité des enfants de notre Commune. Un grand merci également aux membres du Conseil de fondation pour leur précieux soutien.



Alain Amy  
Président du Conseil

# Le message de la direction

Nous avons le plaisir de vous présenter ce premier rapport d'activité de la FSEJ qui marque une étape significative dans notre parcours depuis l'ouverture de la première structure en 2008. Aujourd'hui, la FSEJ compte dix structures préscolaires et parascolaires dont cinq ont vu le jour entre 2021 et 2024. L'année 2025 a été une année de consolidation.

Ce développement met en lumière le grand professionnalisme et l'engagement de nos équipes qui permettent de garantir un accueil collectif bienveillant, un accompagnement inclusif et de qualité vers l'autonomie et l'épanouissement. Grâce à ses compétences, la FSEJ peut offrir un environnement stimulant et sécurisant pour l'épanouissement des enfants qui grandissent au sein de nos structures. Les moments de partage et d'échanges entre les équipes avec les enfants et leurs familles sont des interactions essentielles pour tisser des liens de confiance et favoriser des partenariats constructifs.

Chaque année est jonchée de défis tels que le recrutement qui s'exerce dans un marché devenu concurrentiel, la gestion des équipes, la conformité des locaux mais également de réussites en lien avec l'aboutissement ou la concrétisation de projets tant au niveau institutionnel que des structures.

Nous tenons à souligner l'implication et le soutien du Conseil de fondation sur lequel la direction peut s'appuyer lors de décisions donnant matière à réflexions ou en lien avec des challenges à relever.

En conclusion, c'est ensemble que la FSEJ pourra poursuivre son développement, continuera à œuvrer pour le bien-être des enfants et apporter son soutien aux familles au travers d'un accueil bienveillant et respectueux. Merci aux équipes des structures, aux services transversaux (administration, RH, intendance et service technique), au Conseil de fondation, aux autorités communales et à nos partenaires avec lesquels nous pourrons faire face aux enjeux sociétaux et consolider un accueil extra-familial de qualité.



Émilie Bégert                      Magali Schlaubitz  
Responsable pédagogique      Secrétaire générale

# La Fondation

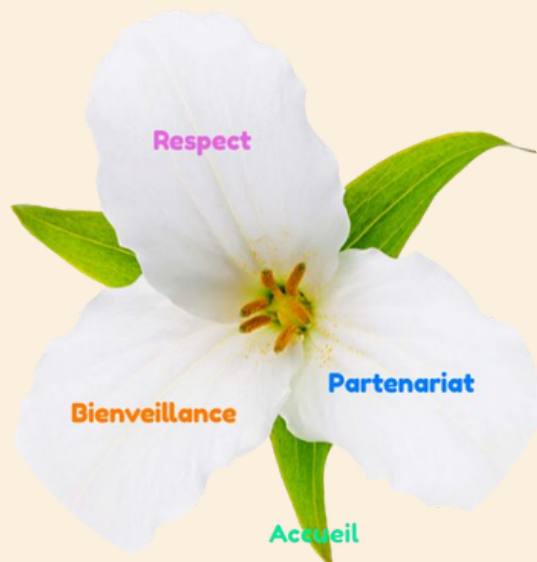
La FSEJ est une fondation au sens de l'article 80 du Code civil inscrite au registre du commerce depuis le 20 juin 2007 et dont l'organe suprême est le Conseil de fondation. Celui-ci se compose de 5 membres nommé·es pour une durée de 5 ans avec 3 représentant·es de la Municipalité. Les membres du Conseil de fondation sont rééligibles et sont :

Alain Amy *	Président et Municipal des Affaires sociales, Culture, Jeunesse et Paroisses
Annik Champion	Vice-présidente
Catherine Cottier *	Membre
Elodie Gysler-Buchheim *	Membre
Frédéric Jaunin	Membre

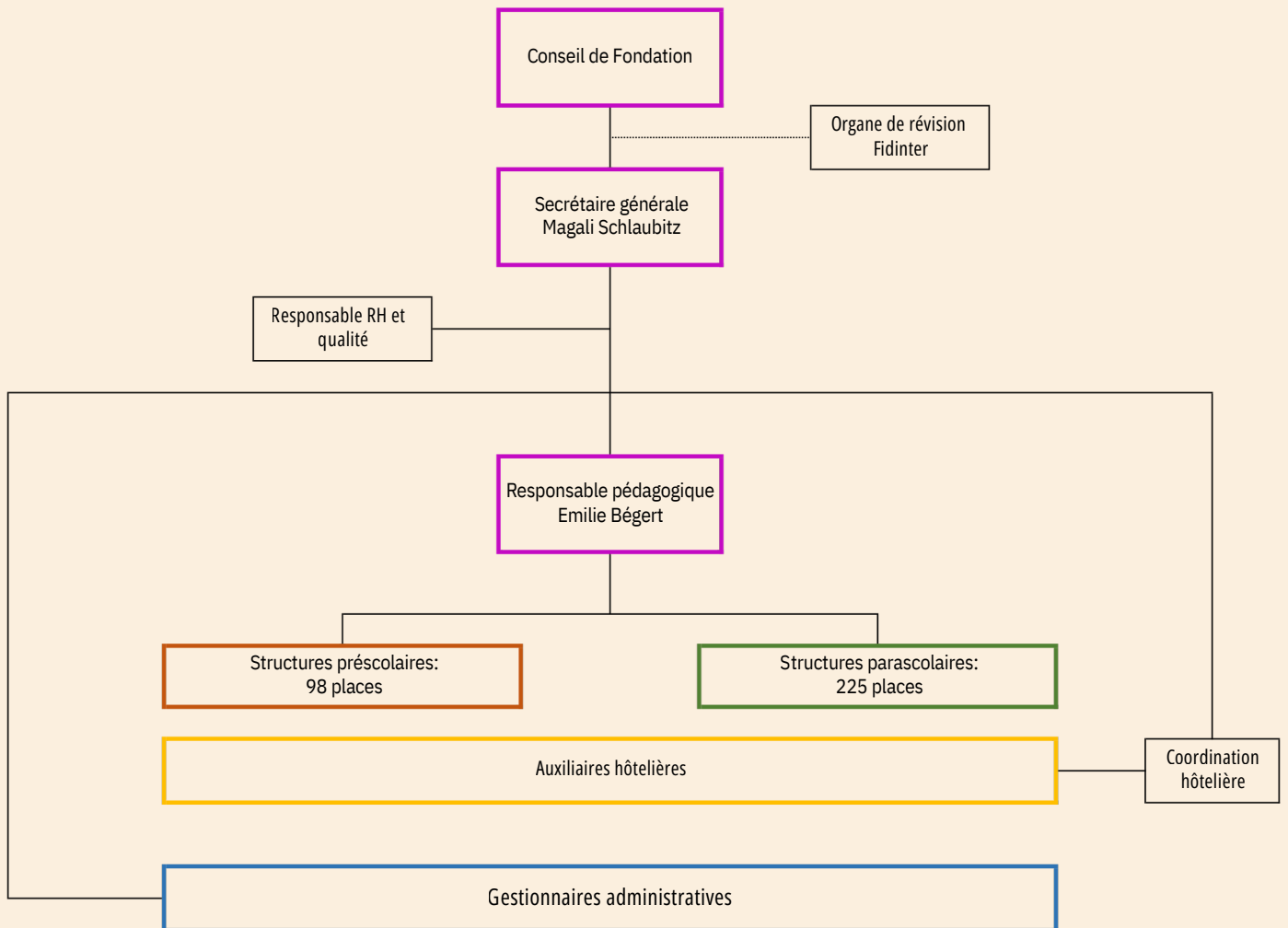
\* = nommé·e par la Municipalité

Le Conseil de fondation se réunit 10 fois par année avec la direction pour s'assurer d'une bonne gestion, adopter le budget et les comptes, échanger sur différentes thématiques, se positionner sur l'orientation stratégique, etc.

Les valeurs pédagogiques définies à la FSEJ sont issues d'un travail collectif qui constitue un socle sur lequel se déploie toute notre activité et sur lequel se fonde notre pédagogie. Notre priorité est d'accueillir avec bienveillance et respect chaque enfant et famille et de nous inscrire en partenariat.



# Organigramme



# Tour d'horizon des structures

## Garderie des Moulins

Il s'agit de la 1ère structure qui a été ouverte en 2008.

Les années à la Garderie des Moulins sont rythmées par les passages entre les groupes et les adaptations qui se font deux fois par année (janvier et août), ce qui demande aux équipes un accompagnement spécifique auprès des enfants et des familles. Pour les nouvelles adaptations, l'accent est mis sur la création du lien entre l'enfant et la personne de référence, puis l'équipe, ainsi que la relation de confiance avec les familles. Pour les passages entre les groupes, une bonne organisation, communication et lien entre les équipes ont été mis en place.



## Nurserie de la Toffeyre

2025 c'est la pérennisation de deux labels phares. Afin d'accompagner les enfants dans le développement de la communication, la Nurserie est, depuis 2 ans, labellisée « Signons ensemble » (Langue signée Suisse) et « Né pour Lire » lequel favorise le développement linguistique ainsi que l'accès aux livres. Ces projets continuent d'évoluer et contribuent à une belle collaboration avec les familles.



### **Garderie de la Toffeyre**

Les groupes Aventure et Exploration accueillent, depuis août 2025, 50 enfants âgés de 2.5 ans à l'âge de la scolarité. Pendant l'année scolaire 2024-2025, la Garderie a bénéficié du soutien d'une psychomotricienne dans le cadre de l'obtention du label « Commune en santé » pour la Commune de Lutry. Les enfants ont apprécié la rénovation du parc Casimir qui répond désormais davantage à leurs besoins de grimper.



### **UAPE des Marionnettes**

Durant l'année écoulée, l'équipe a fait évoluer son projet pédagogique, réaménagé des espaces et mieux ajusté le cadre aux besoins des groupes. Côté familles, de nouvelles formes de rencontres ont vu le jour avec des coups de main pour monter des meubles ou un dôme, une réunion thématique le soir avec les parents, autant d'occasions de construire le lien autrement que dans les échanges de pas de porte.



### **UAPE Espace Bourg**

L'année 2025 a été marquée par une dynamique soutenue à l'UAPE Espace Bourg, avec une augmentation des demandes d'accueil qui reflète la confiance des familles et l'engagement quotidien de l'équipe. Un projet de visites régulières à la bibliothèque a vu le jour, favorisant le plaisir de lire, l'autonomie des enfants et l'ouverture culturelle, tout en s'inscrivant pleinement dans notre mission socio-éducative.



## UAPE la Fontaine & APEMS Bourg

Ouverte en août 2024, L'UAPE la Fontaine est située au centre de Lutry. L'après-midi, l'APEMS Bourg qui lui est rattaché permet d'accueillir jusqu'à 39 enfants. Tout au long de l'année scolaire, l'équipe accorde de l'importance à passer du temps à l'extérieur. Les enfants profitent ainsi des places de jeux de Lutry pour faire des activités sportives et des jeux collectifs. L'équipe donne également une importance particulière à accompagner les enfants dans leur socialisation et les relations avec leurs pairs.

Pendant les vacances scolaires, l'UAPE la Fontaine peut accueillir des enfants. Ces semaines sont l'occasion de proposer un programme spécifique.



## APEMS Corsy

En 2025, l'APEMS de Corsy a connu une année riche en événements et en nouveautés. L'une des initiatives marquantes a été l'introduction du permis piéton pour les enfants, un changement qui a été accueilli avec joie et qui a permis aux enfants de développer leur autonomie tout en garantissant leur sécurité.

La création de projets collectifs initiés et menés par les enfants a été au cœur de nos priorités, leur permettant de s'impliquer et de prendre des responsabilités. Cette approche favorise leur développement personnel et renforce la dynamique de groupe.



## UAPE de la Toffeyre

Au début de l'année scolaire, nous avons mis en place un projet intergénérationnel avec l'EMS le Marronnier. Ce projet consiste à organiser des rencontres et partager des moments de jeux, goûter, dessin ou de paroles entre nos enfants et les résidents de l'EMS. Nous essayons de nous voir une fois par mois, soit à l'EMS soit à l'UAPE.

Avec les enfants, nous avons organisé, pour la première fois au mois d'octobre, une nuit à l'UAPE, suivie le lendemain matin, d'un petit déjeuner avec les parents.

L'année 2025 aura été une année de transition avec des projets et des moments forts qui ont contribué à faire évoluer la structure et renforcer les liens entre les enfants et l'équipe.



## UAPE Savuit

L'UAPE de Savuit a ouvert ses portes en août 2024 et nous avons emménagé dans des locaux tout neufs, dans un beau bâtiment nommé « La balance » rénové au cœur du village.

Une première année avec de très belles rencontres et des enfants qui ont su investir l'UAPE comme la suite de leur lieu de vie après l'école. Un partenariat avec les familles et le corps enseignant s'est mis en place et à la satisfaction de tout le monde. Le travail pédagogique progresse au fil des semaines avec une dynamique toujours présente et qui reste moteur pour continuer à proposer un espace d'accueil sécurisé et bienveillant pour le bien-être des enfants et des familles.





# 2025 : les points forts

L'année 2025 a vu aboutir et/ou se concrétiser plusieurs projets qui ont alimenté des séances de travail avec une participation active des équipes et des responsables des structures.

## **Révision des concepts pédagogiques :**

Un concept pédagogique est un document de référence ayant pour mission de mettre en place une ligne pédagogique et d'harmoniser les pratiques au sein de la FSEJ. A l'ouverture d'une structure, un concept pédagogique définissant les principes éducatifs et guidant dans le travail quotidien est établi et remis au SCAJE\*. Il s'agit d'un document qui permet de rendre visible des actes éducatifs ainsi que les valeurs institutionnelles et celles propres à la structure. Il est par conséquent évolutif au fil des années.

## **Projet en lien avec la nutrition :**

Depuis août 2025, le projet de collations dites « faites maison » est né et s'est développé progressivement sur toutes les structures. Cette démarche, axée sur la prévention et la promotion de la santé, vise à proposer aux enfants des collations « maison » saines, équilibrées, variées et adaptées à leurs besoins nutritionnels.

Afin de renforcer leurs connaissances et d'harmoniser les pratiques au sein des structures, une formation d'une journée a été organisée avec l'appui d'une nutritionniste pour l'équipe de l'intendance et d'une soirée pour les équipes éducatives.

## **Mise en place d'un processus de la gestion de la santé en entreprise :**

En collaboration avec notre gestionnaire en assurances, une approche systémique et durable a été implémentée afin de comprendre et de mieux gérer les risques psychosociaux en entreprise. Cette démarche inclut les volets de la prévention, la gestion des absences et le case management.

\* SCAJE = Service cantonal de l'accueil de jour des enfants

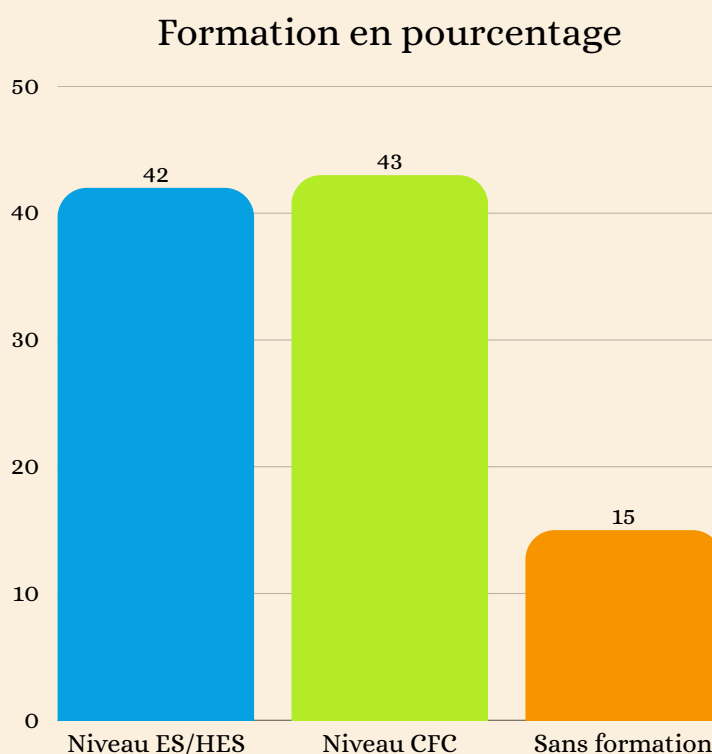
# Quelques données RH

La FSEJ valorise et soutient la formation professionnelle en accueillant chaque année des apprenti·es et des stagiaires au sein des différentes structures. Il est également possible pour un·e assistant·e socio éducatif·ive (ASE) de se former en cours emploi afin d'obtenir un diplôme d'éducateur·ice de la petite enfance. Une personne non formée peut devenir ASE via la procédure de l'Art. 32. La formation permet de reconnaître les compétences, de pallier à la pénurie de personnel formé et d'assurer des prestations de qualité.

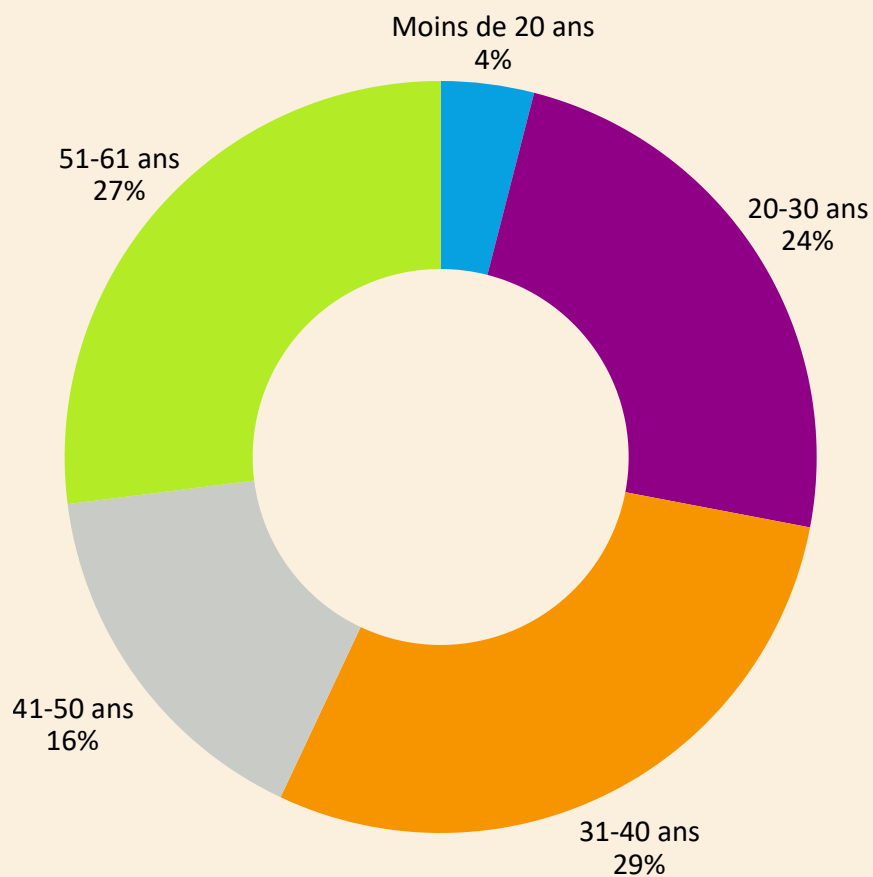
Les données ci-après sont celles du 31.12.2025

- 84 Collaborateur·rices pour 60.4 Ept (Équivalent plein temps)
- 8 Apprenti·es
- 7 Personnes dans le pool de remplacement

Niveau de formation pour le personnel éducatif



## Répartition des collaborateur·rices par tranche d'âge



### Jubilaires



**1 Collaboratrice**



**1 Collaboratrice**

# La FSEJ en quelques chiffres

## Accueil collectif préscolaire

**3**



**Structures  
d'accueil**

**98 Places**

**20 places bébés  
28 places trotteurs  
50 places grands**

**118**

**Enfants accueillis  
de  
4 mois à 4 ans**

**14'883**

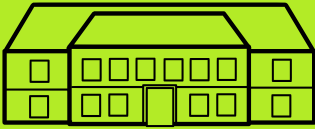


**livrés**

**Dès août 2025  
Ouverture 11h30/jour  
232 jours/an**

## Accueil collectif parascolaire

**7**



**Structures  
d'accueil**

**225 Places**

**162 places UAPE  
63 places APEMS**

**346**

**Enfants accueillis  
de  
4 ans à 12 ans  
1P à 8P**

**25'870**



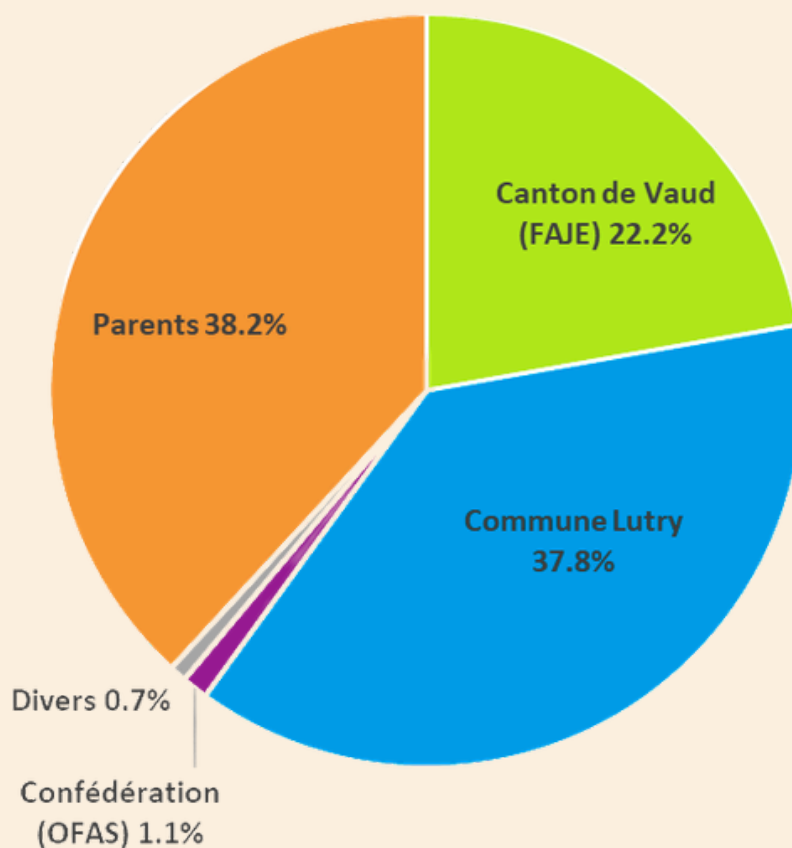
**livrés**

**Dès août 2025  
Fermeture des structures à  
18h30**

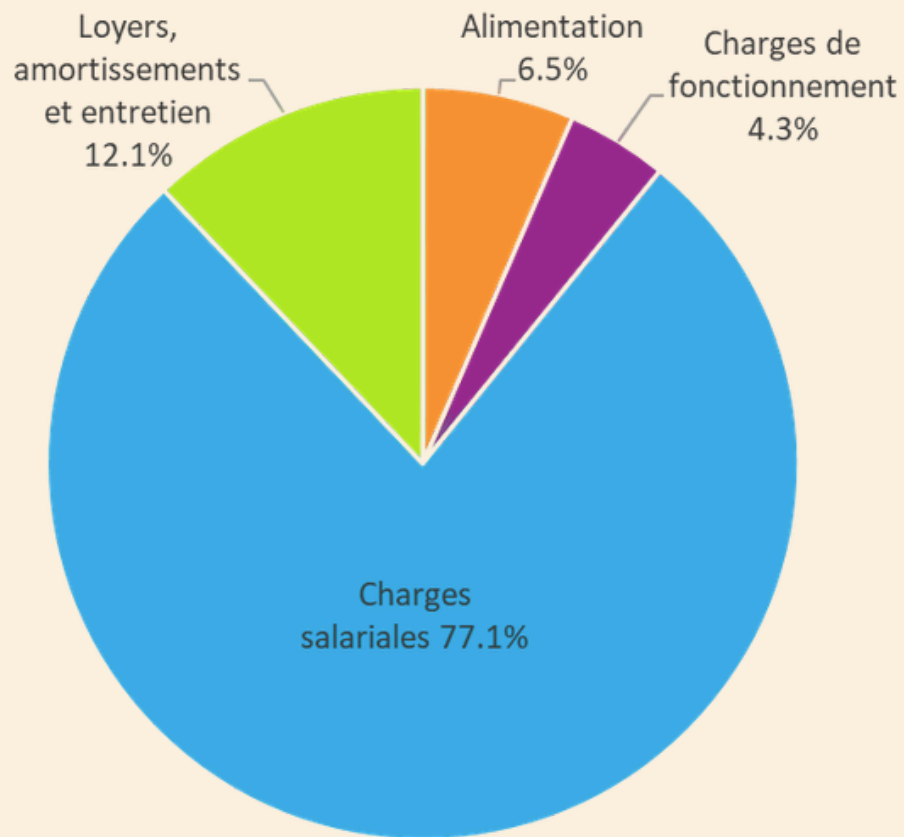
# Le financement

Les comptes 2025 ont été clôturés avec des charges et des produits équivalents à un montant de Fr. 8'426'480.

Le financement 2025 est composé de la manière suivante :



Les charges se décomposent comme suit :



## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

au Conseil de fondation de la  
FONDATION DES STRUCTURES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, Lutry

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes d'exploitation et annexe) de la FONDATION DES STRUCTURES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

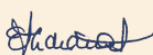
Lausanne, le 26 février 2026

Fidinter SA



 Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Skribble.com

Ludovic Gothuey  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



 Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Skribble.com

Emilie Pichonnat  
Experte diplômée en finance et controlling  
Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels (bilan, comptes d'exploitation et annexe)

### Mandats de révision

Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. 641 • 1001 Lausanne  
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch



Entreprise certifiée EXPERTSuisse



Membre indépendant



Route de la Conversion 271  
1093 La Conversion

<https://fsej-lutry.ch/>